USBTH9 - Mise en œuvre des installations de génie climatique

Mis à jour le 07-04-2023

Code : USBTH9

Unité spécifique de type cours

6 crédits

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie / Jean-Sébastien VILLEFORT

Contact national :

Chaire de BTP

292 rue St Martin
16-1-24,
75003 Paris

Said Masaoudi
said.masaoudi@lecnam.net

Présentation

Prérequis

Public concerné : Professionnels du BTP et de l'architecture

Niveau : L3

Diplôme prérequis : Bac+2 Génie civil

Cours prérequis obligatoire : BAT027

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les règles de mise en œuvre des installations de génie climatique
- Planifier et quantifier les installations de génie climatique

Compétences

- Choisir les solutions constructives
- Choisir les méthodes de fabrication
- Ordonnancer et planifier la fabrication
- Appliquer les règles de mises en œuvre
- Choisir les méthodes de construction
- Ordonnancer et planifier le chantier
- Estimer le coût des ouvrages élémentaires

Programme

Contenu

Pour les lots relatifs au génie climatique, on étudiera avec le regard du conducteur de travaux :

- Le choix des solutions constructives
- Le choix des méthodes de fabrication
- Le contrôle de la qualité
- Les règles de mises en œuvre
- Les méthodes de construction
- L'ordonnancement et planification
- Les études de prix

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)
- Mémoire
- Examen final

Description des modalités de validation

Première session : Contrôle continu, rendu de projet, soutenance orale, examen selon le choix de l'équipe pédagogique après validation par le responsable national de l'US

Seconde session : Selon le règlement spécifique de la formation en alternance